AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C0748
FR0000072373-FS0305

25 juin 2013

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EGIDE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 juin 2013, la société anonyme OTC Asset Management (79 rue de la Boétie, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 18 juin 2013, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EGIDE et détenir, pour le compte desdits fonds, 89 107 actions EGIDE représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 4,95% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions EGIDE sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 1 784 797 actions représentant 1 798 810 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.